

Nous avons choisi de présenter 21 actions responsables afin de faire de cette manifestation un évènement sportif durable.

Pour plus de lisibilité ces actions sont classées en 6 catégories :

1. Equipement et Prestations

2. Transport et hébergement

3. Maitrise des consommations et gestion des déchets

4. Sensibilisation et information

5. Solidarité et citoyenneté

6. Bilan de la manifestation

**EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS**

En s’engageant concrètement en faveur d’achats éco-responsables de produits et de prestations, nous pouvons réduire les impacts environnementaux de l’évènement et entreprendre une action pédagogique auprès du public, en ayant une véritable cohérence entre le message passé et la démarche entreprise.

**Action 1 : Intégrer des aspects environnementaux dans le choix des prestations**

En interrogeant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, par le biais d’un questionnaire à points, cette évaluation nous permettrait de cibler les fournisseurs, guider notre choix responsable et favoriser des pratiques éco-responsables.

**Action 2 : Les goodies**

Les objets promotionnels peuvent également être responsables et durables !

**Concernant les objets promotionnels, il est préférable de privilégier les objets utiles, réutilisables et respectueux de l’environnement, la fiche action présentée se base sur la composition des produits.**

Nous savons toutefois qu’il existe d’autres niveaux d’attention :

* technologique à travers une calculatrice solaire par exemple,
* de fabrication (éco-conception - analyse du cycle de vie),
* de part l’intérêt suscité pour le développement durable en lui-même à travers ces objets ( jeux de

sensibilisation à l’environnement.)

**Action 3 : Un menu éco-responsable**

La restauration est un point essentiel pour la convivialité d’un évènement.

Dans tous les cas, il pourra proposer une restauration de qualité, accessible à tous, en travaillant sur 3 aspects : le recours à des produits de saison (limitant ainsi les impacts liés à une production hors sol ou d’importation) et locaux (limitant le transport des produits), le recours à des produits labellisés type Agriculture Biologique, limitant les impacts environnementaux liés au mode de production ; le recours à des produits issus du commerce équitable, favorisant une juste rémunération des producteurs.

**Action 4 : Eco-conception des STANDS et SIGNALETIQUE**

**Pour la conception des stands, des chapiteaux ou encore de la signalétique utilisée sur la manifestation, il est important de respecter plusieurs critères.**

Le choix des matières premières est le premier critère, il s’agit de favoriser les matériaux conçus à partir de matières renouvelables, de matériaux recyclés, recyclables ou éco- innovants et si possible écolabellisés.

Le mode de conception est également à prendre en compte, il faut concevoir son aménagement en intégrant dès le départ des solutions d’économies d’énergie et des autres ressources utilisées. L’utilisation de produits à faible toxicité est également un atout.

Enfin, privilégier des éléments modulaires réutilisables, robustes, facilement manipulables voire démontables et non salissants est important, une utilisation dans la durée étant ainsi permise.

**Action 5 : Eco-conception des STICKERS TERRAIN**

Une recherche sur les stickers terrain est intéressant, il s’agit ici aussi d’être attentif au choix des matières.

Comme pour les stands et la signalétique, de favoriser les matériaux conçus à partir de matières renouvelables, de matériaux recyclés, recyclables ou éco- innovants est recherché.

**TRANSPORT ET HEBERGEMENT**

Lors d’une manifestation, le transport des biens (livraisons des produits, acheminement du matériel…) et des participants (organisateurs, sportifs, public…) peut représenter plus de 90 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

L’objectif est simple, diminuer ces émissions en faisant évoluer les pratiques individuelles et collectives.

**Action 6: Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs**

Informer sur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage) suffit parfois à faire prendre conscience de l’existence d’alternatives aux pratiques habituelles.

**Action 7 : Prévoir des avantages pour le public utilisant les transports collectifs.**

Afin que le public utilise les moyens de transport mis à sa disposition, il est utile de proposer des avantages les y incitant.

**Action 8 : Mettre en place des véhicules économes pendant la durée de la manifestation : Utiliser des véhicules économes.**

**Action 9 : Proposer des hébergements intégrant des critères environnementaux**

Si choisir **des lieux d’hébergements faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation**, ou sélectionner les hébergements (hôtels, gîtes, chambres d’hôtes…) à proximité des transports en commun, diminue les impacts dus au transport, un autre aspect permet de s’engager plus avant dans la démarche : privilégier les **établissements écolabellisés.**

**Nous ciblerons les hôtels** intégrant une démarche globale de qualité environnementale (bâtiments récents ou neufs) ou développant une politique efficace de l’énergie.

**MAITRISE DES CONSOMMATIONS ET GESTION DES DECHETS**

Un évènement peut être extrêmement consommateur d’énergie : eau, électricité, carburants... Il apparaît donc nécessaire de bien prendre en compte cette réalité et d’étudier les niveaux sur lesquels nous pouvons agir.

Une manifestation, qu’elle soit culturelle, sportive ou encore festive, est également source de production d’une quantité importante de déchets et il est tout à fait possible de mettre en place une gestion cohérente et efficace des déchets produits.

La gestion des déchets constitue généralement le point central d’une démarche éco-responsable. Une gestion efficace constitue un réel atout pour l’évènement aux yeux des différents partenaires, du public ainsi que des riverains.

**Action 10 : Economiser les énergies : LED**

Des économies d’énergie significatives sont possibles en intégrant ces questions dès les premières réflexions.

La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,…), le plus souvent produite à base de plastique, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d’une manifestation. Des solutions alternatives existent …

**Action 11 : Utiliser de la vaisselle compostable**

**Action 12 : Rafraichissement et pause café : ECOCUP**

**Action 13 : Planifier le tri et la collecte des déchets**

Il est nécessaire de penser l’élaboration d’un dispositif adapté aux besoins de notre manifestation.

Si le type de contenant à utiliser est souvent évident, une réflexion sur leur quantité et surtout leur répartition est essentielle.

De plus, percevoir un environnement propre va inciter le public à le conserver ainsi.

**Action 14 : Mettre en place le tri des déchets**

Le saviez-vous ?

La production de 1 000 cuillères de plastique jetables utilise 10 fois plus d’énergie et de ressources que le lavage de 1 000 cuillères réutilisables. Source : Koenig, 2006.

**SENSIBILISATION ET INFORMATION**

L’objectif premier d’une démarche responsable est d’intégrer les principes du développement durable : réduction des impacts environnementaux, intégration de critères sociaux, accessibilité à la culture, solidarité, etc…

Aussi, en rassemblant quelques fois plusieurs centaines voire milliers de personnes, la manifestation devient aussi un formidable outil de sensibilisation.

Tous les participants à la manifestation, qu’ils soient sportifs, bénévoles, techniciens, journalistes peuvent et doivent être sensibilisés et imprégnés de cette démarche.

**Action 15 : L’Ambassadeur**

Les sportifs par leur message peuvent toucher directement le public.

**Action 16 : Sensibiliser le public**

Le public doit être conscient des efforts menés pour intégrer les principes du développement durable à l’événement, il faut donc les informer.

**Action 17 : Communiquer sur la démarche éco-responsable : Médias**

Les médias restent encore le meilleur outil de diffusion d’informations auprès d’un large public.

**SOLIDARITE ET CITOYENNETE**

Un événement responsable ne l’est pas seulement d’un point de vue environnemental ou économique car il cherche aussi à mettre en exergue la cohésion sociale, la solidarité et l’épanouissement de tous les êtres humains, objectifs fondamentaux du développement durable. C’est pour cela que l’accessibilité culturelle et l’accessibilité sociale aux événements culturels et sportifs pour tous est primordiale.

Nous souhaitons ici encourager la venue de toutes personnes en situation de handicap.

Réglementairement, il est obligatoire de favoriser l’accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics. Pourtant, nombre de lieux ou d’évènements n’intègrent que le strict minimum et n’ont pas de véritable politique d’ouverture.

Il existe pourtant des aménagements ou actions simples, adaptés à chaque type de handicap, pour que ces personnes puissent avoir accès à une vie sociale, aux loisirs, aux pratiques culturelles, et exercer leur citoyenneté.

Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu’elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront prendre part à notre manifestation.

Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées que la manifestation leur est accessible.

Rencontrer les responsables des établissements et des associations de personnes handicapées en amont de la manifestation pour leur présenter le projet et déterminer avec eux les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour faciliter la participation des personnes handicapées à la manifestation est nécessaire.

**Action 18 : Favoriser l’accès des personnes à mobilité réduite**

**Action 19 : Favoriser l’accès des personnes malvoyantes ou malentendantes**

**LE BILAN**

Une démarche responsable a été engagée sur l’évènement, plusieurs actions ont été mises en place pour réduire l’impact environnemental, pour intégrer des notions de solidarité ou encore pour sensibiliser le public.

Après l’évènement, il faut donc évaluer cette démarche et imaginer les améliorations possibles pour les futures éditions.

**Action 20 : Réaliser un bilan de la démarche responsable**

La définition en amont d’indicateurs simples, tels que présentés dans les fiches actions, peut permettre d’évaluer les actions.

**Action 21 : Réaliser un bilan spécifique aux émissions de gaz à effet de serre et compenser**

Il est nécessaire de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Malgré tous les efforts mis en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, toutes ne pourront pas être évitées. Il sera possible de compenser ces émissions en finançant des projets d’association d’utilité publique